

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 17. — Cl. 1.

N° 816.837

Tube-remplisseur pour encre de chine ou autres liquides.

Société anonyme des Anciens Établissements J. M. PAILLARD résidant en France (Seine).

Demandé le 24 avril 1936, à 16^h 37^m, à Paris.

Délivré le 10 mai 1937. — Publié le 18 août 1937.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

On connaît divers dispositifs, tubes, flacons ou analogues, destinés à contenir de l'encre de Chine, ou autres liquides, et à en permettre l'expulsion facile, en particulier
5 pour opérer le remplissage des tire-lignes.

Le fonctionnement de ces dispositifs connus repose sur la déformation que subit un réservoir clos, possédant un corps ou un élément de paroi élastique, lorsque l'on
10 exerce sur lui une pression momentanée qui a pour effet d'expulser une petite quantité de liquide à travers un ajustage approprié porté par ledit réservoir.

L'objet de la présente invention est un
15 tube-remplisseur pour encre de Chine ou autres liquides qui répond au même but, mais dont la conception particulièrement simple lui assure, par rapport aux dispositifs connus, certains avantages spéciaux
20 de fonctionnement.

Une première caractéristique de ce dispositif réside dans le fait que le tube-remplisseur est complètement fermé et étanche lorsqu'il est livré à l'utilisateur et n'est
25 débouché qu'au moment de son premier emploi, ce qui le distingue des dispositifs anciens dans lesquels le réservoir présente un ajustage simplement fermé par une

aiguille qu'il est nécessaire de calibrer rigoureusement à un diamètre déterminé 30 pour éviter l'écoulement intempestif de l'encre ou autre liquide contenu dans ledit réservoir.

Dans le tube-remplisseur conforme à l'invention, la mise en service s'effectue par 35 perforation d'un tympan qui constitue l'un des fonds du tube, cette perforation s'opérant par l'action d'une aiguille que l'utilisateur introduit dans un ajustage stilligoutte reposant sur ledit tympan. 40

Cette aiguille est portée elle-même par un bouchon — formant capsule obturatrice — qui peut venir coiffer l'ajutage pour opérer la perforation — mais qui, avant usage et mise en service, est logé dans un fond 45 creux, du tube, en position d'attente.

Étant donné que le trou d'évacuation est pratiqué par l'aiguille elle-même, l'obturation ultérieure de cet orifice par l'aiguille est réalisée d'une manière rigoureusement 50 étanche, sans qu'il soit besoin, comme dans les dispositifs antérieurement en usage, de calibrer préalablement les aiguilles à un diamètre déterminé, à savoir le diamètre de l'ajutage. 55

Sur le dessin annexé est représenté un

Prix du fascicule : 6 francs.

dispositif possédant les diverses caractéristiques exposées ci-dessus :

Les fig. 1 et 2 sont deux vues en coupe du tube-remplisseur, respectivement avant et après la mise en service ;

La fig. 3 est une vue en coupe de la capsule obturatrice-perforatrice ;

La fig. 4 est une vue en plan par-dessus, du tube, du côté de ladite capsule.

10 Le tube-remplisseur 1, par exemple de forme cylindrique, qui constitue le récipient proprement dit pour l'encre de Chine, ou autre liquide, est fait d'une matière suffisamment élastique. Dans le cas où il doit
15 contenir de l'encre de Chine, ce tube et ses annexes seront de préférence en celluloïd afin d'obtenir une parfaite conservation de l'encre.

Le tube 1 est fermé à sa base par un fond
20 2 et, en son autre extrémité, par une calotte 3 formant tympan perforable, sur lequel est fixé un ajutage 4, du type stilligoutte. Une capsule obturatrice 5 peut venir coiffer l'ajutage 4. Elle porte en son fond une
25 aiguille 6, fixée axialement et qui, lors de la mise en place de la capsule sur l'ajutage, perce le tympan en pratiquant, dans celui-ci, un orifice qui se trouve posséder ainsi automatiquement un diamètre rigoureusement égal à celui de l'aiguille au même
30 niveau.

Pour évacuer le liquide goutte à goutte, par exemple en vue d'opérer le remplissage d'un tire-ligne, il suffit de presser le tube
35 entre pouce et index. La déformation élastique temporaire ainsi produite est suffisante pour expulser le liquide. Après emploi du tube, on bouche celui-ci avec l'obturateur 5. L'aiguille 6 vient alors obturer exactement
40 le trou pratiqué dans le tympan 3, ce qui assure un bouchage parfaitement hermétique sans que des précautions particulières soient nécessaires.

Le fond 2 est creux pour offrir un logement à la capsule obturatrice 5 avant la
45 mise en service du tube-réservoir, c'est-à-dire pour le transport de celui-ci et sa présentation commerciale.

Ce fond 2 présente des pans 7, pour empêcher le tube de rouler lorsqu'il est posé
50 à plat.

Il est à remarquer que, par analogie avec d'autres dispositifs connus, la constitution du tube est telle qu'il ne peut pas être
55 rechargé, de sorte qu'il est exempt de certains inconvénients inhérents aux tubes à durée indéfinie.

RÉSUMÉ.

La présente invention a pour objet un tube-remplisseur pour contenir de l'encre
60 de Chine ou autre liquides et permettre l'expulsion de ceux-ci goutte à goutte, par déformation d'une paroi élastique, ce tube étant caractérisé en ce que :

1° Avant mise en service, il est complètement clos, l'orifice d'évacuation du liquide étant pratiqué par la mise en place d'une capsule qui porte une aiguille, laquelle, pénétrant dans un ajutage, vient perforer un tympan qui constitue l'un des fonds, de
65 sorte que, par remise en place de cette capsule, l'aiguille vient obturer hermétiquement ledit orifice et assurer le bouchage parfait du tube entre les périodes d'emploi de celui-ci ;
70

2° La capsule obturatrice-perforatrice est logée, avant la mise en service du tube, dans un fond creux formant la base de ce dernier, lequel fond peut être éventuellement pourvu de pans latéraux.
75
80

Société anonyme
des Anciens Établissements J. M. PAILLARD.

Par procuration :
L. CHASSEVENT et P. BROU.

Fig. 3.

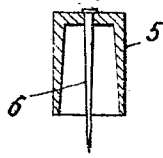


Fig. 1.

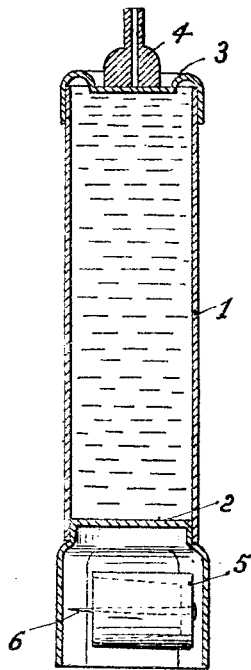


Fig. 2.

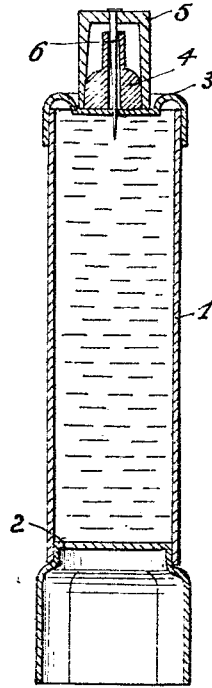


Fig. 4.

